

# ANNONCES LEGALES

751197

---

## **AVIS AU PUBLIC**

### **Commune de Poussan**

#### **Approbation de l'élaboration du plan local d'urbanisme (PLU) Instauration du droit de préemption urbain (DPU) sur le territoire communal**

Par délibération en date du 11 décembre 2017, le conseil municipal a approuvé l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et du Périmètre de Protection Modifié (P.P.M).

Par délibération en date du 11 décembre 2017, le conseil municipal a décidé d'instaurer le Droit de Préemption Urbain (DPU) sur les zones (UA), (UC), (UE), (UI) et (AU) du PLU.

Ces délibérations sont affichées pendant un mois en mairie depuis le 12 décembre 2017.

Les dossiers de PLU et de PPM sont à la disposition du public en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture.

---